

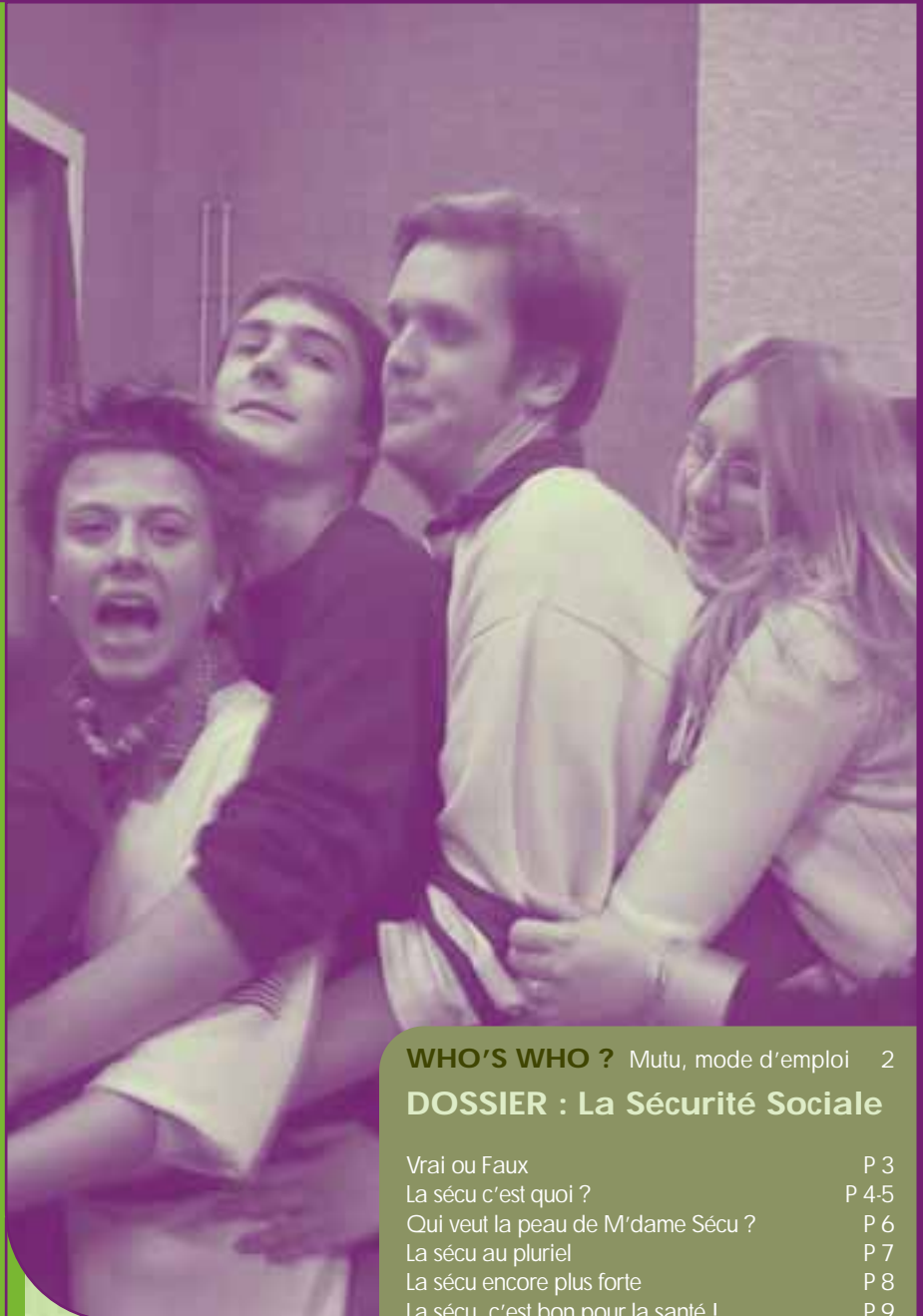
Informateur

Edito

Mais où vont-ils chercher leurs thèmes de dossier ? N'y a-t-il vraiment rien de plus intéressant à traiter comme sujet ? On est tout de même très loin de nos animations ou formations ! Peut-être... Mais n'éluons pas la question ! Pourquoi parler de la sécu à J&S ? De par nos liens avec la mutu ? Certes. Sans doute également parce que nous sommes tous concernés et qu'il s'agit d'un enjeu majeur de nos sociétés et que J&S pouvait difficilement faire la sourde oreille à une question qui touche d'aussi près ses valeurs. Ça y est ! Le mot est lâché : valeur. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : de projet de société autour d'une valeur, la solidarité. La question de la sécu, c'est la question : quel société voulons-nous pour demain ?

A l'heure où ce système fête ses 60 ans et l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes ses 100 ans, il nous paraissait intéressant de faire un état des lieux et de lancer des pistes pour faire vivre la solidarité aux jeunes à travers nos animations et nos formations... Pas si loin que ça après tout.

François



WHO'S WHO ? Mutu, mode d'emploi 2

DOSSIER : La Sécurité Sociale

Vrai ou Faux	P 3
La sécu c'est quoi ?	P 4-5
Qui veut la peau de M'dame Sécu ?	P 6
La sécu au pluriel	P 7
La sécu encore plus forte	P 8
La sécu, c'est bon pour la santé !	P 9
Animons la sécu !	P 10-11
Mouvement & Outils	P 12



N°54 Trimestriel des formateurs et responsables de Jeunesse & Santé, le service jeunesse de la Mutualité Chrétienne - 4^e trimestre 2005

Éditeur responsable : Éric Olbregts, Chée de Haecht 579, 1030 Bruxelles
Bureau de dépôt : Bruxelles X - exp.: J&S, chée de Haecht 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles

Who's Who?

Mutu, mode d'emploi

Mutu... voilà un mot situé en bonne place dans le vocabulaire j&sien. Evoquant la plupart du temps un lieu de rendez-vous ou encore l'endroit où sont installés les locaux de J&S... Sans vouloir faire de grandes révélations : la mutu c'est bien plus que cela ! Si si si je vous jure et même que c'est expliqué en 36 pages dans une petite brochure... On dit même qu'elle est en couleur, c'est vous dire !

36 pages en quadrichromie donc, pleines d'un texte écrit dans un langage clair et précis, le tout saupoudré de quelques illustrations, ça c'est pour la forme. En ce qui concerne le fond, cette brochure petite mais costaute relève le défi d'expliquer notre système de sécurité sociale et bien entendu la place qu'y occupent les mutuelles.

Pas toujours simple de s'y retrouver entre la carte sis et les vignettes, entre l'assurance obligatoire et complémentaire ou plus simplement de savoir quand s'inscrire. La brochure aborde très concrètement quelques situations de vie comme l'incapacité de travail. Un lexique reprenant quelques termes courant du jargon mutuelliste comme « **indemnité journalière** » ou « **Quittance de soins de santé** » clôturé la brochure. Bref elle s'attache à rendre accessible une matière souvent méconnue et complexe mais qui pourtant nous touche tous.

Car il s'agit bien de cela, jeune, moins jeune, vieux et moins vieux, nous sommes tous, un jour ou l'autre, en rapport avec ce système de mutuelle. Que ce soit dans des gestes de la vie quotidienne ou en cas de coup dur, la mutuelle intervient de bien des façons... d'où l'importance d'apprendre à trouver son chemin dans ce qui peut apparaître comme un vrai labyrinthe. Suivez le guide !



18 ans et après, mode d'emploi

On les voit souvent par deux, on se dit que l'une ne va pas sans l'autre, qu'elles se complètent... La preuve on nous les présente sur la même page ! Voilà sans doute qui mérite quelques explications.

On pourrait les prendre pour des jumelles, pour les deux faces d'une même pièce, pour les deux côtés d'une table (qui en compte d'ailleurs quatre ?). Et bien non ! Enfin si... enfin je veux dire un petit peu. Ce qu'elles ont de commun c'est un style, une façon de présenter les choses, de démêler les fils d'une réalité souvent bien complexe. Elles se rejoignent donc quant à leur forme et dans une volonté de rendre les choses plus accessibles.

Enfin, leur fond est totalement différent. Là où « Mutu » s'intéresse à la sécu, « 18 ans » s'intéresse aux études et au marché du travail. Si la première t'accompagne lors de tes démarches mutuellistes, la seconde te guide dans tes choix étudiants ou professionnels. Bon, je reconnais que certains thèmes se recoupent et qu'on ne traite pas dans l'une de la culture des champignons sauvages dans les forêts de Bioul sur Viroin et dans l'autre des différentes phases de l'évolution des étoiles dans les galaxies voisines... Enfin je me perds un peu là.

Ce qui est sûr c'est qu'elles traitent de sujets qui te concernent... et ça c'est plutôt pas mal.

François

Ces brochures sont entièrement gratuites et disponibles dans ta régionale. Demande les à ton permanent !

Vrai (ment c'est bien la sécu !)
ou faux (drait l'inventer la sécu !)

Classique, sobre mais toujours efficace pour faire le point sur nos connaissances avant de se lancer plus avant dans les méandres de notre sécu. Peut également être utilisé en animation, à consommer sans modération !



1 Les personnes sans diplôme ont une espérance de vie en bonne santé moindre que les personnes qualifiées
Vrai **Faux**

2 L'espérance de vie aux États-Unis est plus élevée que chez nous
Vrai **Faux**

3 Aux États-Unis, la moitié des habitants n'ont pas accès à des soins de santé convenables
Vrai **Faux**

5 Par « ticket modérateur » on entend le montant que le patient doit lui-même déboursier pour son traitement médical
Vrai **Faux**

7 En Belgique, il y a une pharmacie pour 2.000 habitants
Vrai **Faux**

Dans notre pays, l'assurance hospitalisation est une assurance supplémentaire
Vrai **Faux**

9 Les entreprises pharmaceutiques comptent parmi les entreprises les plus rentables dans le monde économique
Vrai **Faux**

4 En Belgique, la part des dépenses publiques dans les frais de santé dépasse 75%
Vrai **Faux**

8 La Belgique recense 3 fois moins de délégués médicaux que les Pays-Bas
Vrai **Faux**

10 Les entreprises pharmaceutiques consacrent plus d'argent au marketing et à la publicité qu'à la recherche
Vrai **Faux**

N.B. Ces dix propositions sont tirées du dossier pédagogique de la pièce de théâtre « Laafi Bala ! ... Tant qu'on a la santé ! ». Voir page 11.

réponses : 1. Vrai ; 2. Faux ; 3. Vrai ; 4. Vrai ; 5. Vrai ; 6. Vrai ; 7. Vrai ; 8. Faux ; 9. Vrai ; 10. Faux

La Sécu, c'est quoi ?

Naissance, congés, accident de travail, perte d'emploi, retraite,... Nombreuses sont les situations où la sécurité sociale intervient pour nous. Concrètement, à quoi sert-elle ?

Quelques exemples...

- Vous tombez dans les escaliers, vous vous cassez le bras et vos frais médicaux sont élevés?
 - ➔ Votre mutualité vous rembourse la quasi totalité des frais.
- Vous êtes père de famille et les études de vos enfants coûtent cher ?
 - ➔ Vous touchez des allocations familiales.
- Victime d'un accident de travail, vous êtes cloué au lit pour un bon bout de temps et ne recevez plus de salaire de votre employeur ?
 - ➔ Vous touchez un revenu de remplacement.
- Vous perdez votre emploi ?
 - ➔ Le temps de trouver un autre travail, vous recevez une allocation de chômage.
- Après de nombreuses années de service, vous prenez votre retraite ?
 - ➔ Vous touchez une pension.
- Vous êtes ouvrier et profitez de vos vacances ?
 - ➔ Vous recevez un pécule de votre caisse de vacances.

Grâce à la sécurité sociale, nous sommes donc couverts dans de multiples situations où, sans cela, nous serions confrontés à bien des tracas... En Belgique, nous avons la chance de bénéficier d'un système basé sur la solidarité : tout le monde cotise pour tout le monde. Ce système est financé par les cotisations des employeurs et des travailleurs, ainsi que par l'État. Il a donc un prix, mais est-ce un prix démesuré au vu des services que la sécu peut rendre à chacun ?

Assurance et solidarité

Le système est simple : les travailleurs, les employeurs et l'État apportent leur contribution à l'ONSS (Office National de Sécurité Sociale), une sorte de caisse commune d'où l'argent est redistribué sous forme d'indemnités ou d'allocations lors de situations spécifiques (maladie, accident, naissance,



congés, chômage, retraite,...). Il s'agit donc d'un grand réseau de solidarité entre travailleurs et non-travailleurs, jeunes et moins jeunes, riches et moins riches, bien portants et malades,...

Notre système social est l'un des plus efficaces : par le biais de cette solidarité collective, il permet à tous d'avoir accès à la médecine, de bénéficier d'indemnités en cas de coup dur, d'être soutenu lors d'une naissance, de pouvoir prendre des vacances,... Grâce à la sécurité sociale, nous pouvons vivre dans une société plus équitable où chacun peut se permettre de consulter un médecin et bénéficier de soins de qualité !

Dans le cadre de la sécurité sociale, on parle d'assurance sociale car, d'une part, elle concerne tout le monde (personne n'en est exclu) et, d'autre part, les cotisations sont proportionnelles aux revenus et non au risque. Une assurance auto privée, par exemple, est quant à elle liée au risque : un jeune paiera plus car le risque est considéré plus important. De même, si vous avez un problème pulmonaire (sans pour autant vous sentir en mauvaise santé), vous paierez beaucoup plus que d'autres pour une assurance privée. Elle ne tiendra pas non plus compte de vos capacités financières, qu'elles soient grandes ou restreintes. C'est là toute la différence entre un système qui, comme la sécu, vise le bien-être de tous et un autre qui vise le profit commercial.

La Sécu, c'est quoi ?

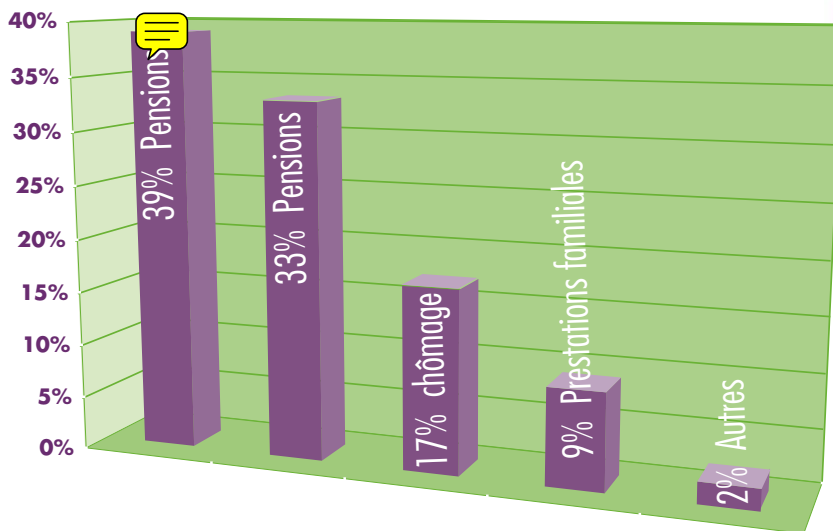
Financement et redistribution

Comme le montre ce schéma, la sécu est un organisme de solidarité nationale qui ne se résume pas aux seules mutualités, loin de là : celles-ci ne constituent en effet qu'une des six branches de la sécurité sociale.

Travailleurs, patrons et pouvoirs publics apportent donc leur contribution au réseau de solidarité collective qui permet à tout le monde d'être couvert en de multiples circonstances.

Les dépenses de la sécurité sociale

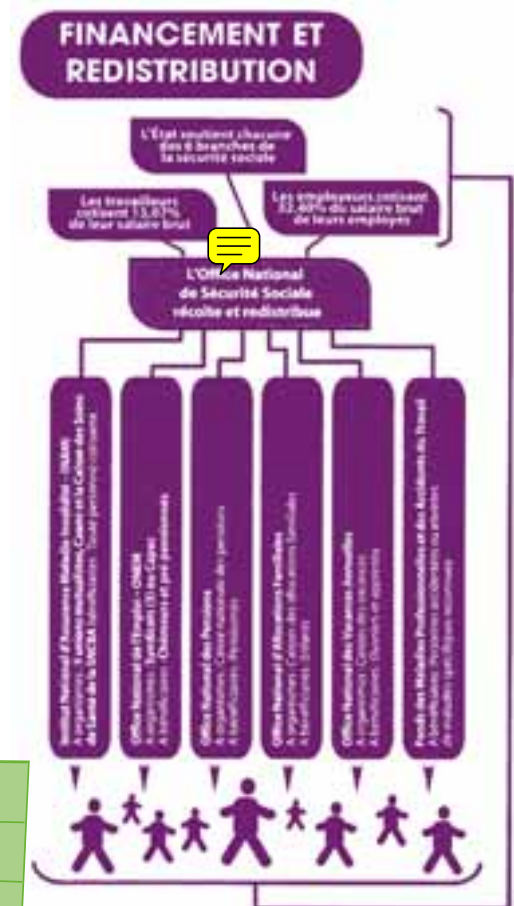
Ce graphique présente la proportion de chaque type de dépense dans le budget global de la sécurité sociale. Nous pouvons voir que, contrairement à ce que beaucoup de monde pense, c'est le secteur des soins de santé qui est le plus coûteux. Le chômage arrive en 3^e position...



« Chacun cotise en fonction de ses moyens mais chacun reçoit en fonction de ses besoins »

Un beau système à préserver !

Muriel





La vie de M'dame Sécu n'a jusqu'ici pas été de tout repos : naissance trouble, nombreux liftings, ... Tiendra-t-elle le coup? Tentons de comprendre son évolution.

La Sécu est un peu une fille illégitime : son origine n'est pas clairement fixée par un événement, mais plutôt par une succession d'initiatives, d'abord privées, puis publiques. En voici quelques-unes, inséparables du contexte de la Révolution Industrielle du XIXe siècle :

- Face aux risques nouveaux (chômage, maladie, incapacité de travail, retraite), les ouvriers mettent en place des "Sociétés d'assistance mutuelle", auxquelles ils restent libres de souscrire ou pas. Elles donneront naissance aux mutuelles (loi du 3 avril 1851).
- Certains patrons d'inspiration chrétienne fournissent une allocation aux ouvriers avec enfants, par l'intermédiaire de "caisses de prestations familiales".
- Les grèves de 1886 et les révoltes sanglantes qui s'ensuivent, font prendre conscience au gouvernement de l'urgence d'une réforme sociale. L'Etat va enfin

subsidier les mutuelles : elles passent donc dans la sphère publique (1891).

Ensuite tout s'enchaîne assez vite. 1894 : les mutu, mieux reconnues et mieux structurées, deviennent un intermédiaire pour le versement des retraites (rappelez-vous : la CGER).

À partir de 1906 : on indemnise plus longtemps et plus de choses. Entre-Deux-Guerres : la pension devient obligatoire pour les ouvriers et les employés. Enfin, en 1944, Miss Sécu termine sa puberté

: un régime de sécurité sociale obligatoire est instauré. Le nouvel Institut National d'Assurance Maladie Invalidité (INAMI) coordonnera et chapeautera l'action des mutuelles. Chaque travailleur et chaque famille bénéficieront de remboursements pour les soins de santé et les indemnités de remplacement en cas de maladie et d'invalidité.

À partir de 1963, c'est l'âge adulte. Avec les Golden Sixties, la Sécu élargit sa couverture à l'entièreté de la population (indépendants, fonctionnaires, handicapés, travailleurs domestiques, religieux, étudiants, etc.).

Puis, bardaf, voilà les années de crise. M'dame Sécu, pourrait-on croire, entame sa phase descendante. L'Etat n'a plus d'argent pour sa fille adoptive. Il faut réformer, relifiter.

Ces derniers temps, le lien entre la Sécu et la prospérité économique a été au cœur de l'actualité. Le "Contrat de Solidarité entre générations" du Gouvernement pointe ce lien et attire l'attention sur la problématique du vieillissement de la population en cours : pour financer la Sécu (et les retraites), on disposera de moins de marges pour payer plus de retraites... compliqué tout ça. Donc, la majorité violette a prévu, dans son "pacte des générations", de mettre en place des

Qui veut la peau de M'dame Sécu ?

voies alternatives pour le financement de la Sécu, via notamment l'orientation d'une partie des accises du tabacs ou du précompte mobilier vers les comptes de la Sécu. En changeant de régime, en somme, M'dame Sécu devrait retrouver la forme...

Mais son âge avançant, sa santé risque clairement d'être à nouveau mise à mal. Et déjà, des symptômes sont présents : le fait que le secteur privé pousse à l'épargne-retraite, cela destitue petit à petit l'Etat d'une partie de cette responsabilité. Autre exemple, le patron qui offre une assurance complémentaire contribue lui aussi au "détricotage" de la Sécu. Au plus le privé offrira des avantages assez semblables à ce que peut ou devrait pouvoir offrir la sécu, au plus l'Etat risque de désinvestir ces missions de base. Et l'inverse est vrai : au moins l'Etat subventionnera les soins de santé, les retraites, etc., au plus le privé se verra offrir un nouveau créneau dans lequel trouver de nouveaux bénéfices.

Les choix que nous faisons aujourd'hui ont des conséquences sur ce que nous vivrons demain. La logique néolibérale de privatisation progressive de l'assurance-maladie contribue d'une certaine manière à mettre à nu et à mal M'dame Sécu, à appauvrir le portefeuille commun des Belges. Elle favorise une dualisation de la société, et prépare une mort lente pour la Sécu. À chacun et à tous de faire des choix responsables pour promouvoir le système auquel il croit.

Sam (Junior)

Sources :

- 1 INAMI, Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la sécurité sociale, [en ligne], 14/10/2005, http://www.socialsecurity.fgov.be/FR/nieuws_publicaties/alles_sosec/alwa2005_fr.pdf
- 2 BISMANS Francis, Wallonie – Histoire – Une odyssee économique, Institut Jules Destrée, 1995, [en ligne], 17/10/2005, http://www.wallonienligne.net/1995_Wallonie_Atouts-References/1995_ch07-2_Bismans_Francis.htm
- 3 I&S Secteur Santé
- 4 Christian Léonard, "Faut-il réinventer la sécu?", in MC- Informations, n°215, novembre 2004.
- 5 Portail fédéral, [en ligne], 9/11/2005, www.belgium.be

La sécu au pluriel

Chaque pays a sa propre histoire et son propre système de sécurité sociale. Il existe dans le monde une variété de systèmes de sécurité sociale. Ils sont tous différents mais se revendiquent tous des mêmes valeurs : la solidarité, la dignité humaine et la justice sociale. Le classement de ces systèmes dans trois grands modèles indiquera que la hiérarchie de ces valeurs varie de pays à pays et se conjugue avec d'autres valeurs plus spécifiques

Le modèle assurantiel ou bismarckien

Ce modèle s'est construit sur la combinaison des principes d'assurance et de solidarité. Les droits à la sécurité sociale sont contributifs : il faut, en principe, payer des cotisations sociales pour avoir droit aux prestations. Ces cotisations sont prélevées sur les salaires, ce qui crée un lien direct entre le travail et la sécurité sociale. Mais contrairement aux assurances commerciales, ces assurances ne fonctionnent pas selon une logique de profit mais une logique de solidarité. La hauteur des cotisations ne dépend pas des risques et les droits sont maintenus dans des situations où il y a impossibilité de payer des cotisations. Par exemple, les chômeurs continuent à bénéficier de l'assurance maladie malgré le fait qu'il ne paient plus de cotisations. En général dans ce modèle, c'est la gestion paritaire qui constitue le mode de décision central.

Les avantages de ce modèle concernent sa capacité à redistribuer les revenus de façon importante, ce qui le rend efficace sur le terrain de la lutte contre la pauvreté. Il confère de la dignité aux individus car il stigmatise peu les allocataires sociaux. Enfin, il laisse peu de

place aux assurances commerciales. Les inconvénients de ce modèle concernent sa fragilité par rapport au marché du travail de plus en plus soumis aux contraintes de compétitivité et de flexibilité et sa difficulté de faire face rapidement à de nouveaux enjeux qui se posent à lui.

Le modèle libéral

Ce modèle s'est construit sur la conjugaison des principes de solidarité et de responsabilité. Le rôle de la solidarité est ici orienté principalement vers l'aide ou l'assistance aux plus démunis. Pour ceux qui ne sont pas dans une situation précaire, on table sur le fait qu'ils prendront leurs responsabilités en contractant des assurances commerciales. Les prestations sociales délivrées doivent être très faibles et souvent être versées sous conditions de ressources ou sous conditions de recherche active d'emploi. Le mode de décision caractérisant ce modèle est étatique pour ce qui concerne son volet social et marchand pour ce qui concerne son volet assurantiel. C'est la fiscalité qui constitue le mode de financement de l'aide sociale, les assurances privées étant financées par les primes versées par les individus en fonction de leurs risques.

Les avantages de ce modèle

tiennent à sa capacité d'adaptation rapide mais ses inconvénients portent sur la dualisation de la protection sociale, ses médiocres performances dans la lutte contre la pauvreté et sur la stigmatisation des personnes les plus démunies.

Le modèle social-démocrate

Ce modèle tente de concilier égalité et solidarité. S'appuyant sur des taux de prélèvement importants et d'une importante redistribution des revenus, ce modèle est nourri d'une forte ambition d'assurer l'égalité et de promouvoir la cohésion sociale dans la société. Les droits sociaux sont liés à la citoyenneté et les prestations sociales sont délivrées par des institutions publiques. En appui de cette politique de sécurité sociale universelle, ce modèle développe des équipements et des services collectifs qui s'inscrivent dans des politiques actives d'emploi notamment à destination des femmes qui ont des taux d'emploi nettement plus élevés que dans des pays comme le nôtre. Les avantages de ce modèle concernent ces hauts niveaux de protection sociale et une forte légitimité auprès de l'opinion publique. Les inconvénients du système concernent une implication plus faible des acteurs sociaux dans la définition et la gestion de la politique sociale.

Dans le premier modèle, on retrouve la Belgique à côté de la France, l'Allemagne et des Pays-bas. Le second modèle regroupe le Royaume-Uni et l'Irlande et le troisième modèle s'appelle aussi le modèle nordique car il est développé au Danemark, Norvège, Suède et Finlande.

Pierre Reman



Une sécu encore plus forte

Extraits d'une interview publiée dans le journal *En Marche* le 16 décembre 2004, ces propos exposent les limites de notre système qui est loin d'être parfait (mais on n'a pas encore trouvé mieux !). L'objectif n'est pas dès lors de le supprimer mais bien de le renforcer.

Plaidoyer pour une Sécurité sociale consolidée

La sécurité sociale est attaquée de toutes parts. On l'accuse de tous les maux: elle serait trop généreuse, impayable, inéquitable, menacée par le vieillissement de la population... Gilbert De Swert, responsable du service d'études de la CSC, remet les pendules à l'heure et plaide pour un financement durable et équitable de la sécurité sociale.

EM: Quand les temps sont durs, la générosité de la sécurité sociale est montrée du doigt. Celle-ci est-elle vraiment si généreuse, si confortable ?

G.DS.: On ne peut pas dire que les indemnités et allocations permettent de vivre facilement. Cela vaut bien entendu pour tous ceux qui doivent se contenter des minima de la sécurité sociale, ceux-ci se situant en dessous de la moyenne européenne. Ce qui n'est pas peu dire quand on voit le niveau très faible des prestations sociales dans certains des pays d'Europe.

Mais cette constatation vaut pour l'ensemble des allocataires sociaux car les allocations et indemnités sont plafonnées à un niveau assez bas. Bien entendu, elles sont indexées mais cela ne permet que de préserver le pouvoir d'achat. Par ailleurs, elles ne progressent pas autant que les rémunérations et ne suivent donc pas le bien-être de la population. Par exemple, de nos jours, un retraité ne reçoit que 28% de la rémunération moyenne pour 38% en 1980. En 1976, les chômeurs se voyaient

payer 48% de la rémunération moyenne. A l'heure actuelle, ils doivent se contenter de 20%.

Le problème est particulièrement aigu pour les invalides, les malades chroniques et les chômeurs de longue durée. Il l'est aussi pour les isolés. Le gouvernement a pris des mesures pour augmenter les allocations sociales des isolés mais c'est nettement insuffisant.

En ce qui concerne les soins de santé, le coût à charge des patients ne cesse d'augmenter. On ne peut donc pas dire que notre système de protection sociale est généreux. La preuve est apportée par le développement des assurances complémentaires en soins de santé et en pensions.

Par ailleurs, comme la sécurité sociale paie des revenus de remplacement et de complément à de plus en plus de personnes et que les dépenses globales continuent à graviter autour de 18,5 % du PIB, c'est donc le signe évident que certaines personnes reçoivent trop peu.

EM: En Belgique, on a effectivement fait le choix d'une sécurité sociale couvrant très largement la population, en ne limitant pratiquement pas l'octroi des allocations dans la durée mais en accordant des montants peu élevés.

G.DS.: Effectivement. En Belgique, l'objectif a toujours été d'assurer une couverture sociale à un maximum de personnes pour qu'elles ne doivent pas se tourner vers l'assistance et pour que le taux de pauvreté reste faible. C'est ainsi que la sécurité sociale des travailleurs salariés couvre de plus en plus de personnes et de plus en plus de choses. D'après nos calculs, 53% des dépenses sont des dépenses de solidarité sans paiement de cotisations. On peut citer les allocations de chômage aux jeunes, les prestations familiales garanties ou l'assurance maladie pour les résidents (anciennement appelées personnes non protégées). C'est ainsi que la sécurité sociale des travailleurs salariés couvre de plus en plus de personnes et de plus en plus de choses. [...]

La sécu des salariés paie par exemple 94 % de toutes les dépenses de l'assurance maladie. On voit donc bien que le financement de la sécu ne peut plus tenir sur la base étroite des seuls travailleurs salariés. ■



La sécu, c'est bon pour la santé !

Chacun perçoit sans doute (avec plus ou moins de clarté) qu'il existe un lien entre la sécu et la santé, mais mesurons-nous bien l'ampleur et l'importance de ce lien ? En voilà une question passionnante ! Pas convaincu ? Bon écoute, tu lis l'article et on en parle après, si tu veux ...

Un monde sans sécu...

La première conséquence qui vient à l'esprit, en matière de santé concerne l'accès aux soins. Et oui, la branche « assurance maladie » de la sécu intervient dans les frais médicaux, permettant d'étendre considérablement notre accès à toutes sortes de traitements. D'accord, tu es probablement jeune, peut-être en excellente santé, et si ça se trouve tu n'as pas encore vu le moindre médecin cette année. Si c'est le cas, cette dimension d'accès aux soins paraît bien abstraite, lointaine et pour tout dire... on s'en taperait presque un peu ! C'est bien ça le danger. Car chacun tôt ou tard se trouve un moment confronté directement ou indirectement à la maladie, car on mesure mal tant qu'on est préservé la place centrale qu'elle peut s'accaparer dans notre existence, car on oublie un peu trop le coût de la technicité des soins dans nos hôpitaux. Peux-tu accepter l'idée d'être malade, de souffrir, et de ne pas pouvoir te payer le traitement qui pourtant existe ? Révoltant ? Certainement, et c'est pourtant une situation extrêmement répandue sur la planète. Le seul système qui aie fait ses preuves pour contrer cela et garantir à chacun l'accès à des soins de qualité, c'est la sécurité sociale. Et s'y on peut s'abstenir à 20 ans à penser à longueur de journée, on ne peut vraiment pas « s'en taper ». Tout le monde peut observer la progression de thèses libérales qui stigmatisent le coût de la grosse machine sécu et qui défendent l'idée que l'on pourrait avantageusement faire rentrer tout cela dans la sphère commerciale, faire jouer la concurrence, laisser à chacun le loisir de se couvrir via une assurance privée... Comment peut-on croire un instant aux vertus d'un tel scénario lorsqu'on peut voir de manière évidente à quel point il est désastreux. Et pourtant, on sent la tendance bien présente au sein de la commission européenne par exemple (le projet de directive Bolkestein, ça vous rappelle quelque chose ? il est à nouveau au menu...)

Au-delà de la maladie...

Très bien, très bien... tout le monde a bien compris la leçon, si on veut pouvoir se soi-

igner quand on est malade on a tout intérêt à défendre notre bonne vieille sécu. Pour les petits malins qui envisageraient d'éviter la maladie, je signalerais au passage qu'il n'est pas forcément nécessaire d'être malade pour se retrouver à l'hôpital (un indice ? après neuf mois de grossesse par exemple !) et qu'il faudrait encore prémunir tous vos proches...

Jusqu'ici je n'évoquais que « la première chose qui vient à l'esprit » : comment me soigner si je tombe malade... Mais vous ne me ferez pas l'injure d'oublier qu'un autre aspect de la santé c'est bien autre chose que l'absence de maladie. Oui, lorsque l'on considère la santé dans sa dimension de bien-être on s'aperçoit que la sécu y joue un rôle qui va encore bien au-delà du simple remboursement de soins. Plus d'allocations si l'on perd son travail, plus de congés payés, etc... On imagine directement la vie un chouïa plus stressante, et le bien-être qui en prend un fameux coup. Et même si vous êtes « hyper-compétitif » et que vous parvenez à vous en sortir dans la jungle, les événements qui se déroulent dans les banlieues en France sont là pour nous rappeler qu'il n'y a pas de bien-être possible lorsque le fossé se creuse entre des « gagnants » et des « perdants » dans une société... Non, décidément en matière de bien-être, la solidarité, on n'a pas encore trouvé mieux...

Eric



Bon anniversaire madame la sécu

La sécu ça concerne tout le monde, il n'y avait donc aucune raison pour que nos amis pensionnés de l'UCP (l'Union Chrétienne des Pensionnés), un autre mouvement partenaire des Mutualités chrétiennes comme J&S ou l'ACIH - AAM, ne fêtent pas aussi les 60 ans de notre système de sécurité sociale. L'opportunité pour eux de mettre en lumière quelques priorités.

L'UCP, mouvement social des aînés, rejoint les préoccupations de J&S quant à une conscientisation large de la population aux acquis de la Sécurité sociale et aux enjeux de solidarité. Elle tient également à relayer au monde politique ses incertitudes et inquiétudes quant à l'avenir de notre système de sécurité sociale et des remises en questions dont il est de plus en plus souvent l'objet. Mais comment faire passer ce message ?



Si à J&S on aime jouer et bien à l'UCP, c'est pareil. Nos aînés ont choisi de nous « jouer » la sécurité sociale à travers une saga théâtrale qui nous fait remonter le temps pour (re)décou-



vrir les origines de la sécu et assister à son développement. Écrite et montée par des membres du mouvement, six représentations se sont échelonnées d'octobre à décembre dans toute la Communauté française. Chacune fut suivie d'une table ronde autour du thème « La Sécurité sociale : des défis, un avenir ! » en présence de représentants de l'autorité politique, l'occasion de les interpeller au sujet de cet enjeu majeur de notre société.

Une manière originale et sympathique de faire vivre le débat.

La sécu et les pensions : parole d'expert

Nouvel extrait de l'interview de Gilbert de Swert publiée dans le journal En Marche

EM: On entend souvent dire que demain, on ne pourra plus payer les pensions et qu'il faut donc développer les assurances groupe et l'épargne individuelle. Le vieillissement de la population met-il réellement en péril la sécurité sociale ?
G.DS: Il faut dénoncer les mensonges que l'on tient sur le vieillissement de la population et ses conséquences sur la sécurité sociale (2). En fait, le vieillissement n'est pas un choc mais une évolution très prévisible sur 25 ans. Ensuite, l'évolution démographique va dans deux directions: il y aura plus de personnes âgées mais aussi moins de jeunes (et donc moins de dépenses pour eux). La charge qui pèse sur les actifs n'augmentera pas nécessairement. Le Bureau du Plan et la Commission vieillissement estiment le coût du vieillissement à + 3,4 % du PIB entre 2003 et 2030. Si l'on ajoute à cette estimation 1 % du PIB pour les soins de santé (pour éviter la privatisation) et 0,5 % pour une plus forte liaison des allocations sociales au bien-être, on arrive à 5% du PIB. Cela correspond à + 0,20 % du PIB en moyenne chaque année. Ce financement peut sans problème être assuré de différentes manières: croissance et gains de productivité, instauration d'une cotisation sociale généralisée, baisse progressive du taux de chômage jusqu'à 7,5 % (hypothèse retenue par le Bureau du Plan)... In fine - et c'est la Commission vieillissement qui le dit - rien que les gains liés à l'allègement des charges d'intérêts sur la dette publique pourraient financer le coût du vieillissement !
Or, que voit-on actuellement? Les responsables politiques vont dans la mauvaise direction. Les finances publiques se privent de rentrées financières via une réforme fiscale très coûteuse, n'assurent pas de financement structurel au Fonds de vieillissement de la sécurité sociale et prévoient pour la sécu un financement alternatif pour le moins insatisfaisant et inéquitable. Selon le politique, il ne reste que deux choses à faire: travailler plus longtemps (comme si les jeunes, les personnes d'origine étrangère et les femmes étaient définitivement perdus pour l'emploi) et aller vers plus de sécurité sociale privée. ■

En Marche, 16 décembre 2004, www.enmarche.be

Animons la Sécu !





Pas facile tous les jours ! Déjà que parfois on a bien du mal à trouver une « bête » idée de jeu après avoir épuisé ces bons vieux balles chasseurs, touche-touche et autres jeux de pistes... Alors si en plus il faut y intégrer la sécu, c'est pas gagné d'avance !

Le parachute

Des questions-réponses
Se positionner (d'accord pas d'accord) par rapport à une série de proposition

Des mises en situation avec ou sans Sécu

Un jeu de piste suivant les différentes évolutions de la Sécu

Pour commencer, il est tout à fait possible de faire autre chose qu'un jeu même si un jeu sur la sécu c'est tout de même une ment bonne hein Muriel ?) Nous disions donc : animer la sécu ! Mais encore ? La brochure « Mutu, mode d'emploi » est sans doute un bon point de départ. Courte, claire, précise, elle condense des informations à connaître avant d'explorer plus loin ce délicat sujet. Faut toujours mieux savoir de quoi on parle.


Autre ressource dont tu as peut-être entendu parler : le spectacle « Laafi Bala ! ... Tant qu'on a la santé ! ». Tu n'as pas assisté à sa représentation aux formations complémentaires 2004 ? Pas de soucis, il existe un dossier pédagogique accompagnant le spectacle dont nous avons d'ailleurs tiré le Vrai ou Faux présenté dans ce numéro. Cette véritable mine demande un certain temps pour être explorée de bout en bout. Le spectacle n'est pas indispensable à la bonne utilisation du dossier, tu pourras sans problème y puiser des infos, des idées de débats, des façons de les structurer, des animations, ... Le

dossier se structure autour de différents thèmes et objectifs en associant à chacun d'eux une proposition de méthode de travail. Il est donc nécessaire de consacrer un temps à l'appropriation de ce dossier afin de pouvoir en exploiter les richesses.

Enfin, la créativité reste ta meilleure arme et l'adaptation de « classiques » est une valeur sûre. La solidarité est sans doute une excellente porte d'entrée pour ce genre de thème. Et des animations autour de la solidarité, ce n'est certainement pas ce qui manque à J&S ! Le très apprécié parachute en constitue un bon exemple : impossible de leur faire fonctionner seul. Pour être bien protégé dans la bulle, il faut être tous ensemble.

Une difficulté de ce genre d'animation est de faire (ou de créer les conditions pour) vivre la solidarité. Une bonne piste peut être précisément de partir de ce que vivent les jeunes concrètement et positivement autour de la solidarité pour les amener à réfléchir sur cette notion.

François

N.B.
Entourant cet article, tu trouves  pas des idées, des points de départ pour des animations pouvant amener le thème de la solidarité. Bonne animation !

Après Kilokiri : le week-end « Poids Lourds » ?

Les rumeurs vont bon train. On sait qu'il est là, qu'il arrive, qu'il approche mais personne ne sait exactement à quoi il ressemble. Quoi donc ? Le Beaujolais nouveau ? Le dernier Harry Potter ? Le Seigneur des Anneaux 4 ? Bien sûr que non, il s'agit bien évidemment du Congrès 2006 de J&S. Une tâche indispensable à la mise en place de cet événement et sous vos applaudissements mesdames et messieurs, j'ai nommé : le week-end Poids Lourds.

Si certains avaient à une suite du projet à succès que fut Kilokiri, d'autres songeaient d'avantage à un salon de dégustation de spécialités régionales se terminant en orgie généralisée, je leur conseille de se rabattre sur Libramont et sa foire agricole. Sans vouloir être irrévérencieux et manquer de correction, lorsqu'on parle de Poids Lourds, on parle de toi ! Oui, oui de toi lecteur, toi le formateur, toi le coordinateur, toi le membre du comité, toi le président, toi le bénévole super impliqué, de tout ceux qui, comme toi, sont les moteurs de leur régionale.

On a donc d'un côté le Congrès ayant pour thème l'Esprit de Mouvement et de l'autre les Poids Lourds. Quoi de plus approprié qu'un week-end pour les faire se rencontrer ? Si un Congrès ne se

construit pas, tout comme Rome, en un week-end, c'est néanmoins l'occasion d'impliquer un maximum de personnes dans sa préparation tant au niveau des activités que du fonctionnement global, de faire entendre ta voix, de donner tes idées, de prendre en charge individuellement ou collectivement certains aspects de ce qui sera la grande fête de J&S. Au programme de ces deux jours : de la réflexion, de la créativité, du concret, des idées, de la convivialité et surtout l'occasion de participer à un projet qui réunit plus de 500 personnes.

Une seule chose à faire pour l'instant : bloque ton agenda du 10 au 12 février 2006 et si le cœur t'en dit, viens à la Commission Congrès !

FranS Mister Cool



Si c'est comme ça, je me casse...

On l'a tous pensé un jour. Peut-être même qu'on a osé le dire à nos parents, excédé par la remarque de trop qui nous rappelait qu'il était temps pour nous de ranger sa chambre, d'y passer l'aspirateur, de vider le lave-vaisselle ou pire encore : de la faire... Il était temps de réagir et de devenir autonome.

Le soleil brille, il fait beau, c'est donc par une magnifique journée que tu te retrouves dehors, un sac sur le dos, une valise dans chaque main et que tu prends ton envol, loin du cocon familial. Fini les rangements, fini les réflexions, tu vas enfin pouvoir goûter aux joies de la liberté et faire vraiment ce que tu veux. Malheureusement, c'est à cet instant précis que la liberté, tel un jokari lancé à pleine vitesse, te revient en pleine figure : contrat de bail, assurance incendie, budget, charges, factures, taxes, crédits, ... Le ciel se couvre, les obligations et autres devoirs viennent frapper à la porte.

Et ma liberté dans tout cela ? Qu'est-ce qu'il en reste ? Et bien disons qu'elle est encadrée cette

liberté et pour en jouir pleinement autant connaître les règles du jeu. Pour éviter le retour à la case « maison de papa et maman », J&S te propose une petite brochure « mode d'emploi » qui te donnera quelques clés autour des questions de logement, de budget, de travail, d'assurance, toutes ces choses concrètes liées à l'autonomie, auxquelles nous sommes tous confrontés à moins de s'appeler Tanguy. Bref du pratico pratique pour savoir que faire, où aller, garder le cap à travers les tempêtes et devenir socialement autonome. Sortie prévue au printemps 2006.



François

Contact

Jeunesse & Santé
Chée de Haecht 579, BP40
1031 Bruxelles
Tél : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
E-mail : j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be

Coordination

François Galand

Éditeur responsable

Eric Olbregts

Illustrations

Aster

Photos

J&S Bruxelles, J&S Brabant Wallon,
J&S Anderlues, archives
nationales.

Graphisme et

mise en page

Signatures Européennes

Impression

Hayez

Traitement de texte

François Galand

Ont collaboré à ce n°:

Joelle Delvaux d'En Marche,
Samuel Drion, Samuel Dufranne,
Eric Olbregts, François Galand,
Pierre Reman, Muriel Van der
Heyden.

INFORMATEUR 54,

4^e trimestre 2005,

Édité avec l'attention des formateurs et responsables de l'ASBL Jeunesse & Santé, partenaire jeunesse des Mutualités Chrétiennes. Jeunesse & Santé participe à la politique de la jeunesse et de l'enfance de la Communauté française, ainsi qu'aux programmes de résorption du chômage des Régions wallonnes et bruxelloises.